

L'ESPOIR HAUTE-VIENNE



Dispensé de timbrage

Limoges C.T.C.

P

PRESE

DISTRIBUÉE PAR

LA POSTE

Mensuel - N° 262 - Avril - Mai 2005 - Fédération Socialiste de la Haute-Vienne - 9, Boulevard de la Cité - 87000 LIMOGES
e-mail : ps87@wanadoo.fr Téléphone 05 55 34 49 86 Télécopie 05 55 32 16 51

Le mot du Premier Secrétaire

Seul un PS fort pourra faire gagner la gauche en 2007 !

Nous avons tous lu, intégralement, le projet de traité constitutionnel, nous le connaissons de manière précise et complète et nous avons donc une opinion personnelle sur le sujet. Mais nous savons tous aussi qu'à l'occasion d'un référendum, les électeurs répondent rarement à la question posée, et qu'ils profitent surtout de la consultation pour manifester leur mécontentement sur des sujets qui les interpellent légitimement.

Ils y sont d'ailleurs souvent incités par des politiques, des politiciens plutôt, à la poursuite de leurs buts propres, de leurs propres chimères...

La consultation du 29 mai prochain n'échappera donc pas à la règle.

Un grand nombre de citoyens, traumatisés par la politique des Chirac, Raffarin et consorts, veulent en découdre tout de suite et pensent sanctionner le pouvoir en place en votant «non». Mais si le «non» l'emporte, Chirac ne démissionnera pas pour autant, quoi qu'en disent de bonnes âmes.

C'est en 2007 que nous devons être en situation de battre la droite pour changer enfin de politique. Pour cela, il nous faudra un PS fort, et il ne sera fort que si le «oui», que ses militants ont soutenu à 60% lors de la consultation interne, l'emporte.

Chacun comprend aujourd'hui que le PS serait la principale - et en définitive la seule - victime d'un échec du référendum. Beaucoup l'espèrent...

A droite, d'abord. Un PS en lambeaux assurerait une victoire facile à n'importe lequel de ses candidats en 2007 ; c'est la raison pour laquelle elle ne fait pratiquement pas campagne.

A gauche, ceux qui nous combattent depuis toujours, ceux qui ont disqualifié, sans doute pour longtemps, toute possibilité d'avènement d'une société véritablement socialiste par

leur soutien sans faille et sans limite à des régimes marxo-lénino-staliniens, mettent tout en œuvre pour fragiliser la gauche de gouvernement, la seule qui puisse revenir prochainement au pouvoir et mettre en œuvre la politique à laquelle aspire maintenant une majorité de Français.

Besancenot, Laguiller et même peut-être hélas Buffet et Chevènement savent qu'ils font plus facilement prospérer leurs petits fonds de commerce sous une majorité de droite !

Au PS, certains, suivez mon regard, cultivent leur petite notoriété médiatique en s'opposant ; c'est humain, mais pas très malin ; d'autres, enfin - et pas seulement les plus visibles - préparent le prochain congrès et la présidentielle en jouant la politique du pire... Là, c'est franchement malhonnête !

Il est des électeurs qui s'y laissent prendre. Pourtant, ceux qui, en 2002, avaient suivi leurs petites humeurs, comptant sur d'autres pour mettre Lionel Jospin en bonne position pour le second tour, devraient, aujourd'hui, être vaccinés !

La coalition des aigris, nous le savons tous, ne peut déboucher sur aucune possibilité de changement. Nul ne peut espérer raisonnablement, et c'est heureux, l'avènement d'une petite Union soviétique dans la France d'aujourd'hui !

La victoire du «oui», du «oui» de gauche, portée par les Socialistes bien sûr, mais aussi par les Verts, par les Radicaux de gauche et bien d'autres encore, est la condition nécessaire de la victoire à la prochaine présidentielle !

Les électeurs et le peuple de gauche ne peuvent pas, ne doivent pas rejouer 2002 !

J.P.D.

SPÉCIAL

**RÉFÉRENDUM
DU 29 MAI**

■ Vie de la fédération



Le samedi 12 mars 2005

Réunion organisée par le Comité de Ville pour faire le bilan, à mi-mandat, de l'action municipale. Alain RODET et les élus socialistes ont répondu aux questions des militants de Limoges.



Le jeudi 24 mars 2005

Rencontre avec les nouveaux adhérents 2004.

Ce moment de débat avec nos camarades et les échanges avec la salle ont été fructueux et l'esprit militant a animé cette rencontre.



Projet des Socialistes

En raison de l'actualité chargée, la synthèse départementale des questionnaires sur l'état de la France sera publiée dans notre prochain numéro.

Le mois de juin sera consacré au débat dans les sections sur le texte adopté par le Conseil national du 20 mars sur le diagnostic adressé à tous les adhérents sous forme d'un supplément à l'Hebdo n° 356 daté du 2 avril.

■ Nécrologie



Alexandre PERRIER nous a quitté. Agé de 84 ans, il a milité dès les années 60 au Parti socialiste. Son engagement sera permanent et il participera pendant 18 années consécutives à la gestion de la commune de Razès où il sera d'abord conseiller municipal puis adjoint.

Il apportera son soutien amical à chaque élection du conseiller général du canton, Bernard Brouille. A ses enfants, petits-enfants et à toute sa famille, Bernard Brouille, les camarades de la section de Razès et la Fédération adressent leurs plus sincères condoléances.

Procurations : rappel

La procédure simplifiée d'établissement d'une procuration applicable pour les dernières élections reste valable pour le référendum du 29 mai.

Il suffit pour l'électeur qui souhaite donner procuration (le mandant) de rédiger une attestation sur l'honneur précisant :

■ qu'en raison d'obligations professionnelles, en raison d'un handicap, pour des raisons de santé ou d'assistance apportée à une personne malade ou infirme il lui est impossible d'être présent dans la commune où il est inscrit sur la liste électorale le jour du scrutin ou de participer à celui-ci en dépit de sa présence dans la commune

■ ou encore qu'en raison d'obligations de formation, parce qu'il est en vacances ou parce qu'il réside dans une commune différente de celle où il est inscrit sur la liste électorale, il n'est pas présent dans sa commune d'inscription le jour du scrutin.

Le mandant doit se présenter personnellement avec son attestation sur l'honneur et une pièce d'identité au Commissariat de police (pour la zone de police de Limoges) ou à la gendarmerie ou encore au tribunal d'instance. Un officier de police ou de gendarmerie peut se rendre au domicile du mandant sur demande écrite et justificatif médical.

Il doit simplement fournir les nom (nom de jeune fille

pour les femmes mariées), prénom, lieu et date de naissance, adresse de la personne qui votera à sa place (le mandataire).

Le mandataire doit être inscrit sur la même liste électorale que le mandant mais pas forcément dans le même bureau de vote. Le mandant n'a pas à prouver cette inscription.

Le mandataire recevra par la poste une fiche de procuration. S'il ne la reçoit pas il peut quand même voter au bureau de vote de son mandant.

Un mandataire ne peut détenir qu'une seule procuration, deux en cas de résidence à l'étranger d'au moins un des deux mandants.

Des modèles simples d'attestation sur l'honneur sont disponibles à la fédération.

Pour plus de sécurité, il est recommandé d'effectuer ces formalités avant le 23 mai.

Stéphane DESTRUHAUT,

Secrétaire fédéral chargé de la campagne pour le «OUI».

OUVERTURE DES BUREAUX DE VOTE



Attention, les bureaux de vote seront exceptionnellement ouverts de 8 heures à 20 heures dans tout le département

Rejoignez le Comité départemental pour le OUI Socialiste

Le Comité départemental pour le «OUI SOCIALISTE» au référendum du 29 mai prochain sur le Traité Constitutionnel européen a été créé depuis la mi-mars en Haute-Vienne.

■ Les premiers membres sont :

- Jean-Pierre DEMERLIAT (Premier Secrétaire de la Fédération Socialiste de la Haute-Vienne, Sénateur), Daniel BOISSERIE (Député-Maire de Saint-Yrieix-la-Perche), Marie-Françoise PEROL-DUMONT (Députée, Présidente du Conseil Général de la Haute-Vienne), Alain RODET (Député-Maire de Limoges) et Jean-Claude PEYRONNET (Sénateur, Vice-Président du Conseil Général de la Haute-Vienne).
- Jean-Paul DENANOT (Président du Conseil Régional du Limousin).
- Gérard VANDENBROUCKE (Président du groupe socialiste du Conseil Régional du Limousin),
- Bernard DELAGE (Président du groupe socialiste du Conseil Général de la Haute-Vienne).

- L'ensemble du Secrétariat fédéral,
- Arnaud BOULESTEIX (animateur fédéral du Mouvement des Jeunes Socialistes),
- Ludovic GERAUDIE (Délégué régional du Comité de Coordination Régional du M.J.S.).

Ce Comité accueille tous ceux qui se reconnaissent dans les valeurs du «Oui Socialiste» et qui sont décidés à s'engager à faire gagner le «OUI», pour la France et l'Europe, au référendum du 29 mai 2005.

Inscriptions :

Fédération Socialiste de la Haute-Vienne,
9 boulevard de la Cité 87000 LIMOGES.
Téléphone 05 55 34 49 86
Télécopie 05 55 32 16 51
www.ps87.com
www.ouisocialiste.net

Au secours, le 21 avril revient !

Les sondages actuels favorables au NON constituent un signal d'alarme à prendre très au sérieux. Au secours, le 21 avril revient ! On est dans la même confusion, entretenue notamment par l'extrême gauche qui continue à agiter les peurs sans proposer de solutions, à tout amalgamer (précisons à ce sujet que la directive Bolkestein, qui visait effectivement la libération des services et notamment la question des pays d'origines, ne verra pas le jour en l'état actuel des choses, et... qu'elle n'a rien à voir avec le traité constitutionnel !), à soutenir que droite et gauche c'est pareil... le non serait un non de gauche porté par Laurent Fabius et par d'autres. Qui des De Villiers, Le Pen et consorts...?

Dire non, pour renégocier, martèlent les opposants au projet de traité. Mais renégocier quoi et avec qui ? Ce n'est pas sérieux. Il a fallu quatre ans -auxquels s'ajoutent les deux ans de la ratification- pour négocier ce texte, à 25, avec des forces politiques de tous les pays. Les Espagnols viennent de voter massivement oui. Et on voudrait leur annoncer demain qu'on renégocie parce que la France, toute seule dans son coin, fait un caprice ? Même si cela se faisait, les partisans du non qui sont sincèrement de gauche seraient déçus, car on ne pourrait pas aboutir à un texte aussi positif que celui qui est proposé. Sans compter la crise européenne et l'isolement de notre pays qui en découleraient.

Même si ce traité ne bâtit pas l'Europe idéale, ce n'est pas comme cela qu'il faut réagir. Une explication de texte s'impose. Les partisans du non ont fâcheusement tendance à ne considérer que les deux premières lignes de chaque article ou de chaque paragraphe. Or, il n'est pas inutile de tout lire.

Il faut regarder d'où on vient, les rapports de forces politiques qui existent aujourd'hui en Europe et les avancées qu'on peut obtenir. Incontestablement, pour la première fois, un traité européen prend vraiment en compte la question sociale avec la Charte des Droits

Fondamentaux, ensemble de droits essentiels qui rentrent juridiquement dans le cadre géopolitique de l'Europe. C'est également la première fois qu'un document donne aux services publics un cadre juridique européen, où la cohésion sociale et territoriale est permise. On pourra protéger les services publics ; à chaque Etat de prendre ensuite ses responsabilités ! L'Europe n'a pas, heureusement, compétence à s'occuper de tout de A à Z et ce n'est pas elle qui fait fermer les bureaux de poste dans les campagnes !

Concernant la laïcité, l'article du traité constitutionnel permettant la libre expression des cultes ne la menace en rien, puisqu'il reprend quasiment mot pour mot l'article 9 de la Convention européenne des Droits de l'homme, qui n'a jamais empêché la France d'appliquer sa laïcité. Je ne vois donc pas pourquoi d'un seul coup la jurisprudence européenne serait modifiée. Elle protège d'ailleurs dans cet article depuis toujours le droit des Etats à légiférer notamment sur la question de l'atteinte à la sûreté de l'Etat, à la dignité des personnes, etc... L'ensemble des partis socialistes et socio-démocrates européens est favorable à ce texte, comme la très grande majorité des syndicats européens. Si tel est le cas, c'est bien qu'ils considèrent que ce texte contient des progrès et des avancées sociales ! La gauche européenne n'est pas devenue folle et ça fait longtemps que la France n'a pas raison contre tout le monde. Progrès démocratiques, meilleur fonctionnement des institutions, droits sociaux accrus, possibilité d'une gouvernance dans la zone euro plus approfondie, etc... Il faudra faire une croix dessus si le non l'emporte ! Et il n'y aura qu'une possibilité de voter le 29 mai ! Lorsque la France sera isolée, affaiblie et la risée de la communauté européenne, il sera trop tard.

Thierry BEAUBIAT,
Délégué fédéral à l'Europe.

Femmes et Traité constitutionnel européen

La commission fédérale aux Droits des femmes se réjouit des termes du projet du Traité constitutionnel européen soumis au référendum du 29 mai prochain. Si les traités antérieurs, applicables aujourd'hui, ne relèvent essentiellement que de matières économiques, le projet par ses objectifs et sa Charte des droits fondamentaux consacre des valeurs philosophiques, humaines et sociales qui reflètent l'esprit des peuples européens. Ainsi il est clairement énoncé dans son 2^e article comme valeurs de l'Union «la solidarité et l'égalité entre les femmes et les hommes» (art. I.2), parmi les objectifs de l'Union «elle promeut l'égalité entre les femmes et les hommes» (art.I.3). Cette consécration est fondamentale car, comme nous avons pu le vivre depuis 2002, un gouvernement peut remettre en cause des droits que l'on croyait acquis. **Or, si le projet est ratifié, chaque citoyen européen pourra s'en prévaloir, garantissant ainsi sur tout le territoire européen les droits qui y sont proclamés** (le traité n'empêche bien sûr aucun gouvernement national d'aller encore plus loin). Ce souci de respect des droits des femmes est repris au fil de la constitution.

Dans la partie II, la Charte des droits fondamentaux :

«Est interdite toute discrimination fondée sur le sexe...» (art.II.81).
«L'égalité entre les femmes et les hommes doit être assurée dans tous les domaines, y compris en matière d'emploi, de travail et de

rémunération ; le principe de l'égalité n'empêche pas le maintien ou l'adoption de mesures prévoyant des avantages spécifiques en faveur du sexe sous-représenté» (art.II.83).

«Afin de pouvoir concilier vie familiale et vie professionnelle, toute personne a le droit d'être protégée contre tout licenciement pour motif lié à la maternité, ainsi que le droit à un congé de maternité payé et à un congé parental à la suite de la naissance ou l'adoption d'un enfant» (art.II.93).

«L'Union reconnaît et respecte le droit d'accès aux prestations de sécurité sociale et aux services sociaux assurant une protection dans des cas tels que la maternité...»(art.II.94).

Dans la partie III sur les politiques de l'Union :

«Pour toutes les actions visées à la présente partie, l'Union cherche à éliminer les inégalités et à promouvoir l'égalité entre les femmes et les hommes» (art.III.I16).

«Dans la définition et la mise en œuvre des politiques et actions,..., l'Union cherche à combattre toute discrimination fondée sur le sexe...» (art.III.I18).

Voilà qui nous rassure. Ce texte est bien plus satisfaisant que notre Constitution française en la matière.

Anne MERIADEC LE MEUR,
Déléguée fédérale aux Droits des Femmes.

■ Spécial référendum du 29 mai

Les jeunes socialistes pour un OUI d'espoir

Une nouvelle campagne électorale est lancée, celle de l'avenir de l'Europe. Les jeunes socialistes aiment l'action et le temps de l'action est venu ! Depuis déjà quelques mois, nous militons pour que le OUI l'emporte le 29 mai. Comme au Parti Socialiste nous avons débattu et voté. Nous sommes favorables à ce Traité constitutionnel qui est garant de paix et d'union mais aussi parce qu'il permet plus de social et de démocratie. Nous voyons en ce Traité de véritables perspectives d'avenir grâce notamment à la Charte des Droits Fondamentaux, rempart face au libéralisme. Elle ne contient en effet que des avancées sur le plan social et démocratique par rapport aux traités existants. Pour ne citer que quelques exemples : droit de grève, protection contre les licenciements, droits aux congés payés, droit à la limitation de la durée du temps de travail...

Outre cette Charte, ce Traité apporte encore des avancées : reconnaissance du rôle des partenaires sociaux, reconnaissance des services publics...

De plus l'Union Européenne inclut désormais dans ses objectifs : le plein emploi, le progrès et la justice sociale, le combat contre l'exclusion sociale, la lutte contre les discriminations, l'égalité entre les femmes et les hommes, la cohésion territoriale, le développement durable et la diversité culturelle et linguistique.

Au niveau démocratique ce traité apporte aussi des avancées notables comme l'extension de la majorité qualifiée à une vingtaine de nouveaux domaines, le Parlement européen (les députés élus démocratiquement) voit ses pouvoirs renforcés : co-législateur à égalité avec le Conseil, élection du Président de la Commission.

Le Président du Conseil Européen est élu pour 2 ans et demi, c'est le moyen d'assurer une stabilité nouvelle.

Le nouvel esprit d'une Europe politique qu'insuffle ce Traité, permettra aux socialistes, s'ils deviennent majoritaires, de mener une politique sociale et progressiste.

Il est aussi important de souligner que les initiatives de chaque pays seront toujours possibles contrairement à ce qu'on veut nous faire croire : les Parlements nationaux obtiennent un droit de contrôle sur les législations européennes pour faire respecter les compétences respectives des États membres et de l'Union Européenne et la reconnaissance de leur rôle dans les procédures de révision future de la Constitution.

Nous avons besoin de la construction européenne pour préparer l'avenir. Les jeunes veulent une Europe forte porteuse d'espoir. C'est pourquoi nous militons pour le OUI et nous souhaitons vivement que les Français disent OUI à une Europe plus sociale et plus démocratique.

Arnaud BOULESTEIX, Animateur fédéral.
Ludovic GERAUDIE, Délégué régional.

L'Europe, le combat de la gauche

Nous assumons totalement l'**engagement européen des Socialistes**. Nous avons été parmi les architectes de l'Europe. Nous avons porté ou soutenu chacune de ses étapes. Avec la conviction d'œuvrer pour la justice sociale et la grandeur de notre pays, jamais dans cette construction, nous ne nous sommes dédités. **Ni reniements hier, ni reniements aujourd'hui, ni reniements demain !**

Le Traité de Rome a ouvert la libre circulation des hommes et des capitaux. L'Acte unique a réalisé le marché intérieur. Le Traité de Maastricht a fondé une **Union monétaire**.

La Constitution nous fait monter dans une autre dimension. Elle est le premier texte à définir l'Europe dans un modèle de civilisation fondé sur des valeurs : **la démocratie bien sûr, l'Etat de droit, mais aussi l'égalité, la solidarité, la neutralité confessionnelle, la protection sociale, le développement durable**. Toutes ces valeurs sont les nôtres, elles sont celles de la République.

Nous réalisons le vieux rêve des pères fondateurs. **Transformer un marché commun en une communauté de destin**. Réunir nos peuples dans une citoyenneté, un passeport, une monnaie, des institutions et maintenant des **valeurs partagées**. Quel plus beau symbole de cette marche que la clause d'assistance mutuelle à laquelle les États ont souscrit dans la Constitution en cas d'agression armée d'un des leurs. Elle est l'une des marques les plus fortes de l'Europe solidaire que nous avons voulue. Comment peut-on y voir une défaite de la France ? Comment peut-on croire à une abdication des Socialistes ?

Les militants et les élus socialistes de la Haute-Vienne.

Brèves...

■ «Depuis la fin de la guerre, j'ai adopté tous les textes européens. Je me serais renié si j'avais abandonné en cours de route.»
(François Mitterrand - 15 Juin 1992)

■ Qui parlerait autant aujourd'hui de nos camarades X. ou Y. s'ils avaient appelé à voter «oui» ?

■ Le Traité constitutionnel est un progrès par rapport au Traité de Nice. S'il est rejeté, il ne sera pas renégocié. On reviendrait tout simplement au Traité de Nice...

■ Seule une grande Europe forte peut jouer sa partition face aux USA de Bush, mais aussi de la Chine et de l'Inde, les super-puissances de demain.

■ La constitution de De Gaulle n'a pas empêché François Mitterrand de gouverner et de faire les réformes que l'on sait.

■ Beaucoup de médias veulent réduire le débat actuel à une confrontation socialo-socialiste. Pourquoi donc ?

■ Où mène la coalition hétéroclite du «non» des Chevènement, Buffet, de Villiers, Besancenot, Dollez, le Pen & C° ?...

■ Le «oui» renforcera la position du PS au sein de la Gauche.

■ «Fallait-il refuser la République tant que Babeuf n'aurait pas écrit sa constitution ?»
(Mélenchon - 1992)

■ Quoi qu'il arrive, la droite se rassemblera aux échéances décisives. Le MEDEF y veillera. Chirac ou Sarkozy, peu lui importe, pourvu qu'elle garde le pouvoir.
Et la Gauche ?

■ Dans cette campagne, le FN est plutôt discret. Curieux, non ?

■ Ils sont pour le «non» : les conservateurs anglais, les nationalistes autrichiens, la Ligue lombarde, les indépendantistes Basques espagnols ;
ils sont pour le «oui» : tous les partis socialistes européens, les syndicats européens, le Parti communiste italien...

■ On nous dit que si le traité constitutionnel était adopté, le divorce, la contraception et le droit à l'avortement seraient menacés ; si c'était le cas, Christine Boutin et Philippe de Villiers voteraient «oui».

“Un grand européen : François MITTERRAND”

L'Europe traverse comme un fil rouge la vie et l'action politique de François MITTERRAND. Pendant plus d'un demi-siècle, il en a vécu tous les épisodes, connu tous les acteurs, d'où la constance de son engagement européen.

Lorsque François MITTERRAND arrive au pouvoir en 1981, la Communauté Européenne est enlisée. L'heure est à «l'euroessimisme». Tout le monde reconnaît que l'Europe fait du «sur-place» et aucune perspective ne se dessine. Les contentieux de nature technique s'accumulent : excédents laitiers, montants compensatoires monétaires, plafonnement de la PAC, impossibilité de financer les programmes méditerranéens, etc...

De plus Mme THATCHER a pris l'Europe en otage en bloquant toutes les décisions essentielles, en attendant que l'on obéisse à son injonction : «Give me my money back !» - (Rendez-moi mon argent !).

L'élargissement de 10 à 12 est également en panne car GISCARD D'ESTAING avait rejeté le calendrier prévu pour l'intégration de l'Espagne et du Portugal à laquelle Jacques CHIRAC, Georges MARCHAIS, la F.N.S.E.A., une grande partie du patronat étaient farouchement opposés !

Dans cette situation de blocage généralisé, François MITTERRAND va s'engager avec une énergie décuplée, d'abord pour régler l'ensemble des contentieux, puis dans un second temps pour organiser la relance de la construction européenne. Cela se fera dans des conditions parfois difficiles avec l'affaire du déploiement des fusées SS 20 soviétiques en janvier 1983, puis en mars 1983, lors de sa décision de maintenir le Franc (contre l'avis de certains de ses ministres) dans le système monétaire européen.

Par ailleurs, François MITTERRAND a toujours estimé que le premier devoir de la Communauté était de ne pas oublier l'autre partie de l'Europe, celle qui pendant 40 ans a été arrachée à son histoire et privée de son identité.

Dans les années 1980, comme Président de la République, il lance le slogan : «Dépassez Yalta». Pour François MITTERRAND, la division en deux parties de l'Europe n'est qu'une séparation de circonstances. C'est ainsi qu'il déclare en 1988 : «Si l'Histoire est multiple, la géographie est une». Aussi, après la chute du «mur de Berlin» et les révolutions qui se propagent dans les pays de l'Est, il souhaite accompagner les nouvelles démocraties délivrées de la tutelle soviétique mais abandonnées à elles-mêmes et confrontées à d'inextricables problèmes.

Le jour où François MITTERRAND quitte ses fonctions en mai 1995, les principaux organes de la presse internationale se rejoignent dans le même hommage avec des titres très proches les uns des autres : «Un grand européen s'en va».

Dans ce bref retour en arrière, retenons ces quelques mots prononcés en novembre 1948 par François MITTERRAND, jeune Ministre représentant la France lors d'une réunion européenne à ROME : «Dans cette Europe déchirée par les pires épreuves, où l'on ne compte plus les ravages et les morts, va-t-on déjà préparer la troisième guerre mondiale ? L'Europe va-t-elle continuer de s'autodétruire comme en un suicide collectif ?» C'est aussi la raison pour laquelle François MITTERRAND a toujours été très attaché à l'autonomie de l'Europe. Il ne supportait pas la situation de tutelle dans laquelle les circonstances l'avaient placée après la guerre. Sans jamais faillir à la solidarité atlantique, notamment dans les moments de crise, il savait très bien que l'Europe ne serait pas en mesure d'assumer pleinement son destin, aussi longtemps qu'elle s'en remettrait à la protection américaine pour sa sécurité.

Enfin, en guise de conclusion, laissons la parole à Hubert VEDRINE, Ministre des Affaires Etrangères de Lionel JOSPIN et ancien Conseiller de François MITTERRAND : «Pour DE GAULLE, l'Europe était une option, pour François MITTERRAND elle est une nécessité». D'où sa formule devenue célèbre : «La France est notre patrie, l'Europe est notre avenir» !

Alain Rodet

Brèves...

■ Charles FITERMAN

Pour le oui

Lors d'une réunion publique tenue dans la Région Rhône-Alpes organisée par le Parti Socialiste, l'un des orateurs de notre parti était Charles FITERMAN, ancien Ministre communiste des Transports, ancien numéro 2 du P.C.F., qui a aujourd'hui rallié nos rangs. Au communiste qui l'interpellait sur ses positions très pro-européennes, Charles FITERMAN fit cette réponse qui plongea la salle dans un grand silence : «Pendant 35 ans j'ai été membre d'un Parti qui était à côté des réalités et qui croyait à un monde qui n'existait pas. Cette expérience me donne quelques titres aujourd'hui pour recommander le vote positif au projet de constitution européenne». Après un long silence, la salle réserva une «standing ovation» à Charles FITERMAN.

■ Philippe HERZOG, aussi

Philippe HERZOG qui fut Député européen et deux fois tête de liste du Parti Communiste aux élections européennes est aujourd'hui un fervent promoteur du «oui». Ses raisons ? Tout simplement parce qu'il a comme parlementaire européen beaucoup travaillé sur la question des services publics ; il est notamment l'auteur du Livre Vert de la Commission européenne sur les services d'intérêts généraux, rapport qui lui a demandé 18 mois de travail et plus de 160 réunions ; Philippe HERZOG aujourd'hui se fait l'avocat d'un droit européen positif des services publics. C'est une des raisons, pour lesquelles il milite très activement pour le «oui».

■ Utile rappel

Au risque d'avoir été un peu oublié, rappelons que la Confédération Européenne des Syndicats et 83 syndicats ouvriers sur 86 dans l'Europe des 25 sont partisans du «oui». De la même façon, la fédération européenne des services publics est également fermement attachée à la promotion du «oui» au projet de constitution.

■ L'Europe, le devoir des socialistes

Depuis dix ans, la France renvoie l'image d'une nation qui ne sait plus ce qu'elle veut. Entre les fougades de son Président et les échecs de son Gouvernement, elle s'est repliée dans le doute. Tout notre défi est là. Sortir notre pays de son enfermement. Lui redonner foi en lui-même et en l'Europe. C'est un chemin plus escarpé qu'un «non» tonitruant, mais au moins est-ce la promesse d'une réalité plutôt que celle d'une chimère !



GRAND MEETING RÉGIONAL

avec

François HOLLANDE

Premier Secrétaire

António COSTA

Ministre de l'Intérieur du Portugal

Jean-Marc AYRAULT

Président du Groupe socialiste
de l'Assemblée nationale

le vendredi 13 mai 2005 à 20 h 30

Salle Jean-Moulin (Beaubreuil)
Parking centre commercial CORA - Limoges

Brèves...

■ **Pourquoi une constitution ?
Parce que les libéraux n'en n'ont
pas besoin !**

Sans une constitution, ne nous faisons pas d'illusions, on gardera le grand marché sans avoir ni les contre-pouvoirs politiques, ni les protections sociales qu'institue le projet de Traité. Son rejet, en fait, aboutirait à ce paradoxe dont l'histoire est coutumière : la surenchère antilibérale enracerinerait le libéralisme.

Comme le dit avec pertinence le Président de la Confédération Européenne des Syndicats : «Les libéraux n'ont pas besoin de constitution !».

■ **Le référendum, la droite
et la gauche**

L'Europe, quoi qu'en disent les partisans du «non», reste un combat entre la droite et la gauche. Chaque président, chaque gouvernement a apporté sa pierre, mais sur des bases souvent opposées. Aux visions volontaristes de François MITTERRAND et Jacques DELORS, a répondu la raideur nationale d'un Charles DE GAULLE ou l'absence d'initiatives du septennat chiraquien.

■ Le référendum dépasse momentanément nos clivages, mais il ne les épuise pas. La politique d'alignement libéral de l'actuelle majorité est aux antipodes de l'Europe sociale du groupe socialiste. La même bataille existe au sein des institutions européennes.



Centenaire du Parti Socialiste

A l'occasion de la célébration des 100 ans du Parti Socialiste, la Fédération s'est dotée d'une exposition comprenant 20 panneaux retraçant l'histoire du Socialisme français depuis 1905. Elle est actuellement visible dans le hall de la Fédération, 9 boulevard de la Cité à Limoges. Les sections qui le souhaitent peuvent l'emprunter temporairement pour l'exposer dans leurs communes.

Le repas de rentrée des Socialistes qui aura lieu le 10 septembre 2005, sera placé sous le signe du centenaire. Des évènements pour cette date sont en cours de préparation.